

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet HPST: la mission de service public de santé en péril !

La Fédération CFTC Santé et Sociaux considère que le projet de Loi « HPST » (Hôpital, Patient Santé, Territoire) remet en cause l'accessibilité aux soins pour tous de façon égalitaire. Cette ixième réforme de l'Hôpital, car finalement c'est de cela que l'on parle, ne met pas le patient au centre d'un dispositif de soins modernisé, accessible et de qualité. Le chapitre sur les établissements de santé met en concurrence le secteur public d'où disparaît le « PSPH » (privé participant au service public) et le secteur privé lucratif ou commercial, là où la CFTC souhaite la complémentarité.

La Fédération CFTC Santé et Sociaux rappelle qu'elle a toujours considéré que la mission de service public, reconnue dans le budget par les MIGAC (Mission d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation) devait garder une place importante au regard de la T2A (Tarification à l'Activité). Aujourd'hui cette T2A passe à 100 %. C'est bien la preuve d'une tarification budgétaire qui ne laisse de place qu'à l'activité : faites des actes et vous gagnerez de l'argent. Ce n'est pas notre conception du service public.

La Fédération CFTC Santé et Sociaux dénonce le mode de gouvernance des établissements de santé proposé qui n'est qu'un « copier-coller » de l'entreprise privée (directoire, conseil de surveillance) destiné à faire du rendement et verser des dividendes aux actionnaires. La place des différents représentants et particulièrement celle du personnel est véritablement réduite à une partie congrue. L'intéressement individuel remis en exergue comme motivation pour certains professionnels ne fait que conforter notre avis négatif sur le projet.

En conclusion, dans cette période économique et sociale de récession, vu la crise financière, il serait de bon ton pour le Gouvernement de revoir ce projet de Loi, remettre un peu plus d'humanité dans ce texte et mettre en perspective et en valeur la place de tous les professionnels du secteur.

C'est dans cet esprit que **la Fédération CFTC Santé et Sociaux** participe à diverses concertations avec nos autres partenaires syndicaux.

Paris, le 7 novembre 2008

Contact : Bernard SAGEZ 06 81 22 85 45

10 rue Leibniz - 75018 PARIS - Tél. : 01 42 58 58 89 - Fax : 01 42 58 58 96

E-mail : fede@cftc-santesociaux.fr